

Calais : rixes et violence d'État

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 février, des rixes ont éclaté à Calais entre des migrants afghans et africains, faisant vingt-deux blessés, dont cinq Érythréens de 16 à 18 ans. Quatre d'entre eux sont toujours dans un état critique.

Venu sur les lieux le vendredi, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a fustigé en bloc les migrants qui se regroupent par communauté, les associations qui leur viennent en aide et les passeurs « organisés en chefs de bande ».

Que les premières barrières aient été déclenchées par des passeurs, pour le contrôle des voies de passage, est avéré. Et cela d'autant plus que, en deux semaines, le nombre de migrants était passé de cinq cents à huit cents personnes. En effet les propos ambigus tenus par Macron lors de sa visite à Calais le 16 janvier, promettant que les dossiers de mineurs pourraient être réétudiés, avaient incité certains à tenter à nouveau leur chance pour gagner la Grande-Bretagne.

Il est évident aussi que la situation ne peut être qu'explosive, lorsque sont regroupées plusieurs centaines de personnes totalement démunies et qui vivent là dans des conditions indignes d'hygiène et de sécurité. Tout comme il est naturel que les migrants, perdus dans un pays dont presque tous ignorent la langue, se regroupent par communauté.

Que propose le gouvernement pour mettre fin à cette situation inhumaine ?

Marianne Lamiral



La cordée solidaire vers le col de l'Échelle.

Briançon : solidarité avec les migrants

Dans le Briançonnais, un mouvement de solidarité avec les migrants s'était déjà exprimé publiquement le 17 décembre dernier, lors de la cordée solidaire traçant la piste vers le col de l'Échelle qu'empruntent ceux qui cherchent à franchir la frontière franco-italienne. Il n'a pas cessé depuis de se développer.

Telle qu'elle est, la situation est inextricable et ne peut être que source de nouvelles violences. La seule réponse à donner, pour éviter que les migrants se bousculent dans les ports desservant la Grande-Bretagne, serait de leur accorder la liberté de circulation et, pour ceux qui le désirent, de leur faciliter l'intégration ici, dans ce pays, en commençant par leur donner des permis de séjour et de travail.

Marianne Lamiral

Ces migrants, souvent originaires d'Afrique de l'Ouest, ont dû surmonter la traversée du Sahara, passer par les camps en Libye, traverser la Méditerranée sur des bateaux gonflables. Pour les aider à franchir les Alpes, des gens de tous horizons se mobilisent de chaque côté de la frontière. Beaucoup ont découvert le problème presque par hasard, comme ce pisteur qui, en conduisant sa dameuse, est tombé sur ces hommes transis de froid ne portant qu'un maigre blouson et des baskets pour affronter des températures descendant en dessous des -20° ; ou encore ces parents d'élèves touchés par la révolte de leurs enfants souhaitant se rendre aux manifestations de soutien aux migrants.

Un courant de solidarité s'est ainsi organisé, pour déposer des vivres et des équipements sur leur chemin, pour secourir y compris en pleine nuit, pour soigner, pour héberger même durablement, pour donner des rudiments de français ou une aide juridique à ces damnés de la terre. « Nous ne pouvons pas laisser des gens mourir à nos portes », résumait l'un d'entre eux.

Car c'est bien ce que l'État français fait aujourd'hui, refusant de prendre en charge les mineurs comme le devrait la Protection de l'enfance, empêchant les autres de déposer une demande d'asile en postant sur leur chemin des gendarmes et des agents de la Police de l'air et des frontières pour les renvoyer de l'autre côté.

Gilles Boti

Lutte de classe

revue mensuelle
de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 189

- Iran : le régime contesté par une révolte populaire
- Catalogne : la crise politique et ses racines
- Le scandale des maisons de retraite
- Arabie saoudite : les ambitions régionales d'un pilier de l'impérialisme
- Afrique du Sud : l'État capitaliste accaparé... par les capitalistes

Envoi contre 5 timbres à 0,80 €



Accueil des réfugiés : des discours pour la galerie

Le président de la Caisse centrale des activités sociales des personnels des industries électriques et gazières (CCAS) s'est adressé au président de la République pour lui faire part de sa surprise que les centres d'hébergement proposés ne soient pas utilisés.

Dès 2015, la CCAS a mis à disposition de l'État des places d'hébergement dans

ses centres de vacances pour les migrants comme il le fait pour d'autres causes, hébergement des sans-abri, vacances pour les enfants défavorisés, par exemple.

L'État a hébergé des migrants dans ces locaux à plusieurs reprises en 2015 et 2016. En octobre 2017, la CCAS a été de nouveau sollicitée et a proposé 3 000 places. Elle pensait

recevoir très vite des migrants, vu l'ambition affichée de Macron de ne plus voir personne à la rue. Mais cette fois-ci, trois mois plus tard, aucun usage n'a été fait de ces locaux.

Rendre la vie impossible aux migrants pour les empêcher de venir est une logique abjecte.

Inès Rabah